



**ATOS le 18-05-2022**

Lettre intersyndicale à Mr Rodolphe BELMER, Directeur Général Atos, et Mr Bertrand MEUNIER, Président du Conseil d'Administration d'Atos.

La direction a demandé aux organisations syndicales d'exprimer leurs revendications pour les négociations annuelles obligatoires pour 2022.

Face à la situation d'augmentation des prix (5,4% sur 1 an en avril 2022 d'après l'INSEE), en hausse depuis le début de l'année (en passe d'atteindre les 2 chiffres en 2022) et du manque de politique salariale des années précédentes, tous les syndicats ont revendiqué une augmentation générale des salaires sur l'UES Atos France.

En réponse, la direction a restreint sa proposition à l'application du légal et des accords, accompagnée d'augmentations individuelles.

La direction, comme chaque année, refuse de proposer une augmentation générale. Ceci n'est pas à la hauteur des enjeux de l'entreprise : tant au regard du recrutement que de la rétention et la motivation des salariés. C'est irresponsable.

Les syndicats CFTD, CGT, CFE-CGC, FO, UNSa, CFTC n'ont pas pour mission de négocier la loi ou les accords déjà conclus. Nous faisons donc le constat que cette négociation a été déloyale, et son issue dangereuse pour l'entreprise. En témoigne le taux de départ le plus fort jamais enregistré depuis le début de l'année. Au reste, la plupart des managers se sentent trompés car l'enveloppe d'augmentation individuelle distribuable est quasi inexistante.

Nos syndicats ont réuni les salariés en assemblées générales sur les sites et proposé la signature d'une pétition. À cette heure, cette pétition a recueilli près de 3000 signatures en quelques jours. Dans le même temps, les salariés se mobilisent et s'informent sur les prochaines actions de protestation envisagées par l'intersyndicale.

Les organisations syndicales maintiennent la revendication d'une augmentation générale qui, à minima, maintienne leur pouvoir d'achat.

Reçu le 18/05/2022  
Bertrand Meunier

Reçu le 18/05/2022